

Qu'on me permette de signaler un problème dans un domaine connexe, soit celui des fonds consacrés à la recherche. A proprement parler, les dispositions de la mesure à l'étude concernent les subventions au titre des dépenses de fonctionnement. Mais ce sont les mêmes professeurs dans les mêmes universités que frappent les compressions et le blocage des fonds consacrés à la recherche soit dans le domaine des sciences naturelles, soit dans celui des sciences sociales et des humanités. Les deux domaines ont été touchés. Les professeurs, les chercheurs et les étudiants diplômés qui y travaillent en ont été affectés. Entre temps, on réduit les subventions qui sont accordées aux universités pour compléter leur budget de fonctionnement et leur permettre de disposer de suffisamment d'argent pour poursuivre des recherches.

Que devrions-nous faire pour remédier à la situation? Tout d'abord, il conviendrait de reconnaître que nous sommes en situation de crise et que les mesures que nous devons prendre pour régler le problème devront être sérieuses et vigoureuses. L'honorable représentante de New Westminster-Coquitlam a proposé la mise sur pied d'un groupe de travail sur l'enseignement postsecondaire, qui réunirait des représentants des établissements d'enseignement postsecondaire et des deux niveaux de gouvernement. Nous devons reconnaître avant toutes choses que nous traversons une période de crise et ensuite nous atteler à la tâche qui consiste à mettre sur pied un nouveau système en vertu duquel nous pourrions assurer aux universités un financement suffisant.

En outre, l'honorable représentante a proposé que soit créée une caisse d'urgence dans les provinces pour faire face à la crise immédiate. Nous pourrions commencer avec les 100 millions de dollars prévus dans cette mesure. Au lieu d'économiser cette somme, ou de la consacrer à un autre domaine, nous pourrions la verser dans cette caisse. Les 75 millions de dollars, qui ont été promis au ministère de la Défense nationale pour la formation des jeunes, seraient d'une plus grande utilité s'ils étaient octroyés aux établissements d'enseignement postsecondaire.

Comme un certain nombre de mes collègues l'ont mentionné, il y a aussi les sommes d'argent coquettes qui vont à l'industrie sous forme de subventions et qui permettent l'exportation d'emplois et l'acquisition de sociétés étrangères plutôt que l'augmentation des débouchés professionnels et de la population active au Canada. Cet argent serait bien mieux employé si l'on s'en servait pour résoudre la crise de l'enseignement postsecondaire.

Ce n'est certainement pas le moment de procéder à des compressions dans l'enseignement postsecondaire. C'est le moment de penser à l'avenir et de nous attaquer aux problèmes économiques actuels. L'économie ne sera jamais qu'à la mesure des individus qui y travaillent.

La concurrence internationale est de plus en plus forte. Nos concurrents, contrairement à nous, accordent beaucoup d'attention à l'enseignement scientifique et universitaire. Ici, nous ne prévoyons pas les changements technologiques qui se produiront dans les années 1980 et 1990.

Avant de terminer, je voudrais proposer des mesures spéciales pour un groupe assez petit mais néanmoins important. Je veux parler des titulaires d'un doctorat d'université qui ne trouvent pas d'emploi. Même si le nombre d'étudiants augmente, il y a toujours un gel de l'embauche des professeurs. Ce sont des jeunes hautement spécialisés et enthousiastes qui ne

peuvent pas obtenir de travail dans l'enseignement. Nous devons trouver un moyen pour qu'ils restent en contact avec leurs collègues universitaires, soit en les nommant à temps partiel soit en leur accordant des bourses d'étude. Ainsi, leurs compétences ne seront pas perdues et, lorsqu'il y aura une expansion, comme nous l'espérons tous, leurs talents n'auront pas disparu et nous n'aurons pas à recommencer leur formation au début.

C'est le moment de procéder de façon vigoureuse et imaginative. Nous devons penser à l'avenir et appuyer nos jeunes qui sont dans les établissements d'enseignement postsecondaire. Nous devons admettre qu'il y a une crise et nous devons nous y attaquer sérieusement. Nos jeunes, nos universités et nos collèges sont trop importants pour être aussi négligés que le voudrait ce projet de loi. Le gouvernement doit considérer la situation actuelle comme une crise et fournir de l'argent. C'est un bon investissement, mais s'il ne le fait pas, il vouera au désespoir et au découragement toute une génération de jeunes.

• (1230)

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Monsieur le Président, je suis heureux de parler du projet de loi C-12, loi modifiant la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis.

Alors que j'étais dans ma circonscription la semaine dernière, j'ai entendu à la radio ce qui se passait en Colombie-Britannique. J'ai entendu le ministre chargé des Sciences et de la Technologie de cette province dire que l'Université de Colombie-Britannique augmenterait ses droits d'inscription de 38 p. 100 et que si les étudiants ne pouvaient pas se permettre de payer des droits aussi élevés, ils pourraient peut-être étudier dans d'autres universités. Dans ce pays, monsieur le Président, nous créons des universités de classe, où seuls les riches seront en mesure de profiter de l'enseignement postsecondaire.

Je représente une circonscription de Colombie-Britannique qui se trouve à la limite de l'Alberta. Les étudiants de cette région doivent faire 400 ou 500 milles pour aller à l'université à Vancouver. Le seul coût du logement est souvent au-dessus de leurs moyens.

Le gouvernement a adopté un programme de restrictions qu'il a d'abord appliqué au secteur public, puis à l'indexation des pensions et des allocations familiales, avant de l'étendre comme c'est le cas maintenant aux budgets des écoles. Ce projet de loi limitera les augmentations de fonds aux provinces à 6 p. 100 pour 1983 et 5 p. 100 pour 1984. Cela à une époque où les jeunes de notre pays comptent le plus de chômeurs, à une époque où la technologie pénètre dans le milieu de travail et où une formation universitaire est essentielle. Beaucoup de jeunes constatent qu'ils ne peuvent pas répondre aux besoins du milieu de travail s'ils n'ont pas fait de telles études.

Dans cette Chambre, nous parlons de justice et d'égalité d'accès au travail, mais nous constatons que les jeunes, les jeunes filles en particulier, qui sortent de l'école secondaire n'auront pas la possibilité de faire des études universitaires et par conséquent il leur sera de plus en plus difficile d'entrer sur le marché du travail.

La province de Colombie-Britannique vient d'annoncer la fermeture du Collège David Thompson à Nelson. Les gens de